



Les ruptures familiales et leurs conséquences : 30 recommandations pour en améliorer la connaissance

Les séparations conjugales sont devenues fréquentes dans la vie des familles et constituent un enjeu sociétal majeur du fait des changements de vie qu'elles entraînent. Le groupe de travail « Améliorer l'observation des ruptures familiales et de leurs conséquences » qui s'est réuni de 2015 à 2016 sous la présidence de Claude Thélot a présenté son [rapport](#) le 13 octobre 2016 au bureau du Cnis.

Ce rapport présente le dispositif statistique permettant d'évaluer les effectifs des populations concernées par les ruptures de toute nature et l'impact de ces dernières sur les conditions de vie. Riche et diversifié, ce dispositif pourrait être amélioré en appréhendant mieux les nouvelles configurations des liens familiaux issues des ruptures et par une synergie accrue avec les travaux de recherche. Le rapport formule trente recommandations regroupées en quatre axes hiérarchisés.

Mieux structurer l'organisation de la production et de la diffusion de données et d'études sur les situations et les ruptures familiales

Pour réaliser cet objectif, le rapport formule deux recommandations organiques :

Créer un cadre institutionnel pour piloter et coordonner les travaux

Le rapport préconise de créer un groupe de pilotage stratégique réunissant les producteurs, des personnes réalisant les études et les diffuseurs de données afin de prendre en compte les évolutions conceptuelles éclairant le sujet et de répartir au mieux les travaux à réaliser, en synergie avec les travaux de recherche.

Créer un cadre conceptuel adapté à la diversité des situations et à leurs évolutions

Le rapport recommande de créer des nomenclatures adaptées à la diversité des situations familiales et un cadre de diffusion impliquant la production régulière de données et d'études ; et, suivant lui-même cette recommandation, le groupe propose deux nomenclatures à la statistique publique.

Améliorer de manière ciblée des sources d'information statistiques précises

Dix recommandations concernent autant de sources précises, visant pour chacune à l'enrichir ou à développer sa mise à disposition.

Développer beaucoup les études et les recherches à partir des données disponibles

Le rapport souligne la nécessité d'étendre sensiblement la politique de mise à disposition des données auprès de chercheurs en accompagnant la diffusion de ces données d'un catalogue des sources précisant leur cadre juridique de mise à disposition, leurs atouts et limites et fournissant la documentation associée. Il suggère de lancer des appels d'offres en direction des chercheurs et d'accroître les capacités d'étude de la statistique publique sur ce sujet.

Préparer le lancement d'une enquête spécifique sur les ruptures familiales

Une fois que les recommandations précédentes auront été nettement prises en compte, le rapport juge qu'une enquête spécifique et nouvelle pourrait être réalisée. Cette enquête porterait sur l'organisation des familles après une rupture. Quatre recommandations sont formulées pour préciser les objectifs et le champ de cette investigation.

Retrouvez le [rapport](#) sur le site du Cnis

Contact presse : Dominique Allain (01 41 17 66 32, secretariat-general@cnis.fr)

Le Conseil national de l'information statistique (Cnis) assure la concertation entre les producteurs et les utilisateurs de la statistique publique.